

PÉNURIES DE MÉDICAMENTS: FAUT-IL COPIER L'EUROPE?

Des médicaments
«plus dangereux qu'utiles» ?

Un traitement de la polyarthrite
rhumatoïde pourrait être utilisé
chez les diabétiques

Pénuries de médicaments : Faut-il copier l'Europe ?

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Pour lutter de manière efficace contre les ruptures de stock de médicaments, l'Europe a publié, mardi dernier, sa première liste de médicaments «critiques», pour lesquels il est impératif d'éviter toute interruption d'approvisionnement.

Élaborée par l'Agence européenne des médicaments (EMA) en étroite collaboration avec les États membres, cette liste fait partie des recommandations de Bruxelles pour faire face aux pénuries récurrentes de médicaments.

Selon un communiqué diffusé par l'Agence européenne, l'objectif de cette liste est de soutenir ses efforts en vue d'assurer la sécurité d'approvisionnement et de prévenir les pénuries de médicaments «critiques». Cette liste, qui vise également à renforcer la résilience de l'Union européenne (UE) et son autonomie stratégique face aux défis géopolitiques et aux imprévus, sera annuellement mise à jour.

Pour ce faire, six listes nationales de médicaments considérés comme essentiels ont été passées en revue par les experts. Ces derniers ont étudié 600 principes actifs et en ont retenu 200. Les États membres déterminent le statut de médicament «critique» en utilisant une méthodologie élaborée avec la contribution de groupes d'intervenants, tels que des organisations de patients, des professionnels de santé et des associations de l'industrie pharmaceutique.

Un médicament critique est identifié en combinant deux critères : la gravité de la maladie qu'il traite et la disponibilité d'alternatives thérapeutiques. D'autres critères doivent également être pris en considération pour qu'un médicament figure sur la liste, notamment la

criticité dans au moins un tiers des pays de l'UE/Espace économique européen.

La liste choisie comporte des médicaments innovants et des médicaments génériques couvrant divers domaines thérapeutiques.

Le Réseau européen de réglementation des médicaments surveillera de près les 200 médicaments choisis et prendra des mesures chaque fois que nécessaire pour minimiser le risque de perturbations de l'approvisionnement. Si un risque de perturbation d'approvisionnement est identifié, la Commission et le Groupe de pilotage exécutif de l'EMA sur les pénuries et la sécurité des produits médicinaux peuvent proposer des mesures à mettre en œuvre, telles que la recommandation aux entreprises de diversifier leurs fournisseurs ou d'augmenter la production à l'échelle de l'UE, des incitations à l'investissement, le respect d'obligations réglementaires supplémentaires pour les entreprises, et l'établissement d'obligations contractuelles strictes en matière de livraison des médicaments commandés à travers les marchés publics.

Au Maroc, tout comme dans d'autres pays, les pénuries de médicaments sont également une réalité.

Cependant, le Royaume ne dispose pas d'une définition légale des pénuries contrairement à l'Europe. La loi prévoit un stock de sécurité pour les établissements pharmaceutiques industriels «qui doit en quantité être égal au quart du total des ventes de leurs spécialités pharmaceutiques, au cours de l'année précédente». En ce qui concerne les établissements pharmaceutiques grossistes répartiteurs, «ils doivent détenir un stock égal au douzième du total de leurs ventes au cours de l'année



précédente, constitué d'au moins 80% de l'ensemble des spécialités agréées au Maroc». Ces stocks sont difficiles à maintenir.

On regrette également l'absence d'un système d'information efficient permettant d'identifier en temps opportun les médicaments en tension d'approvisionnement. Un tel système permettrait aux professionnels de santé d'anticiper les ruptures et d'éviter de prescrire ces médicaments à de nouveaux patients.

Face à cette situation, la question de savoir s'il est pertinent de suivre le modèle européen se pose.

Maintenir un stock de sécurité sans distinction entre les médicaments sans alternatives thérapeutiques et les médicaments largement «génériques» pénalise les établissements pharmaceutiques et les patients. Il serait de ce fait judicieux de dresser une liste des médicaments essentiels et de la publier, afin d'accorder une attention particulière aux médicaments «critiques» et prendre les mesures qui s'imposent pour éviter toute rupture d'approvisionnement les concernant.

Khalid Aït Taleb lance les services de plusieurs Centres de santé urbains et ruraux dans la région de Souss-Massa

Le ministre de la Santé et de la protection sociale, Khalid Aït Taleb, a effectué une visite dans la Région de Souss-Massa, au cours de laquelle il a présidé la session du Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Souss-Massa. Le déplacement du ministre de la Santé du 12 décembre 2023 a été marqué par la signature de quatre conventions de partenariat et le lancement des services des Centres de santé urbains et ruraux dans différentes provinces

de la région. Dans le cadre du renforcement des partenariats, quatre accords ont été conclus.

Le premier partenariat entre le Centre hospitalier universitaire et le Centre anti-poison et de pharmacovigilance du Maroc porte sur la détection, l'évaluation, et la prévention des risques liés à l'utilisation des produits de santé, ainsi que la surveillance des effets secondaires.

La deuxième convention impliquant le Centre hospitalier, la Direction régionale de la santé, et la Faculté de médecine et de pharmacie d'Agadir vise à améliorer la prestation des services de santé, favoriser l'échange de ressources humaines, et renforcer la coordination entre les différentes structures.

La troisième convention avec l'Institut supérieur des professions infirmières et des techniques de santé d'Agadir concerne les programmes de formation pratique des étudiants au sein du Centre hospitalier universitaire. Elle prévoit également une coopération dans les domaines de la formation, de la formation continue, et de la recherche scientifique en soins infirmiers et techniques de santé.

Enfin, un accord a été conclu avec l'association «Premier Pas», mettant l'accent sur les soins non chirurgicaux pour les enfants atteints de malformations congénitales.

Parallèlement, le Khalid Aït Taleb a lancé les services de plusieurs Centres de santé urbains et ruraux ainsi que des Dispensaires



de santé ruraux dans différentes provinces de la Région de Sous-Massa. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la modernisation du système de santé conformément aux Directives Royales, visant à améliorer l'accès et la qualité des soins. Les établissements rénovés offrent des services médicaux complets, du diagnostic aux soins spécialisés, et jouent un rôle essentiel dans le suivi de la santé générale, maternelle et infantile, tout en promouvant la sensibilisation et l'éducation à la santé.

Des médicaments «plus dangereux qu'utiles» ?

La revue «Prescrire» vient de publier la liste des 105 médicaments dont la balance bénéfice/risque est défavorable. Des médicaments très utilisés tels que Vogalène, Smecta, Toplexil, Voltarène ou Maxilase sont pointés du doigt par cette revue médicale indépendante.

La liste comporte 88 spécialités pharmaceutiques commercialisées en France. Treize médicaments sont à prescription facultative. «Prescrire» considère Maxilase comme un simple placebo et Voltarène et Vogalib néfastes en raison d'un «surcroît d'effets indésirables cardiovasculaires».

Le Smecta, un médicament largement utilisé pour traiter les troubles intestinaux, fait partie de la liste parce qu'il contient du plomb, qui a «des effets toxiques neurologiques, hématologiques, rénaux et cardiovasculaires, ainsi que des effets reprotoxiques, dont la plupart augmentent avec la dose d'exposition».

La revue préconise de privilégier d'autres options dans les cas où

«un traitement» paraîtrait «souhaitable».

Cette liste est établie par la revue médicale en se basant sur des rapports d'Agences du médicament ou encore des analyses qu'elle publie dans ses colonnes.

La liste de 2024 devrait également comporter le Palforzia, l'Evrenzo et le Dropizal.

La diffusion de cette liste par «Prescrire» ne remet nullement en question la présence des médicaments qu'elle comporte sur le marché. Les autorisations sont délivrées par l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament), seul organisme habilité à autoriser un médicament ou à le retirer du marché.

Source : lepoint.fr

Un traitement de la polyarthrite rhumatoïde pourrait être utilisé chez les diabétiques

L'analyse des résultats d'un essai clinique a révélé que le Baricitinib, un médicament couramment prescrit contre les maladies auto-immunes telles que la polyarthrite rhumatoïde (PR), pourrait jouer un rôle crucial dans la réduction de la progression du diabète de type 1.

Le Baricitinib est un inhibiteur sélectif et réversible des Janus kinases qui agit en préservant la capacité des cellules pancréatiques à produire leur propre insuline. Ce traitement permettrait de ralentir la progression du diabète chez les patients nouvellement diagnostiqués.

«Lorsqu'on diagnostique le diabète de type 1 pour la première fois, un nombre considérable de cellules productrices d'insuline sont encore présentes.

Nous avons cherché à déterminer s'il était possible de protéger ces cellules contre la destruction par le système immunitaire», a expliqué Tom Kay, coauteur de l'étude parue dans «The New England Journal of Medicine».

Les résultats de l'essai, impliquant 91 patients diagnostiqués diabétiques au cours des 100 jours précédents, révèlent que le groupe sous Baricitinib, à raison de 4 mg/jour pendant 48 semaines, présente des niveaux moyens de peptide C plus élevés que le groupe témoin. Le peptide C est un marqueur de la sécrétion endogène d'insuline chez les diabétiques de type 1, et des niveaux accrus sont associés à une meilleure préservation de la fonction des cellules pancréatiques.

Le Baricitinib pourrait être administré aux patients sous forme de comprimés en tant que traitement initial fondamental du diabète de type 1. Les chercheurs nourrissent l'espoir que ce traitement sera bientôt utilisé pour la gestion améliorée du diabète de type 1 et pour prévenir les complications liées à un contrôle glycémique insuffisant.

Source : futura-sciences.com





AFRIC-PHAR

COSAPAT 50 MG, Comprimé pelliculé

Composition : Lacosamide

Classe thérapeutique : Antiépileptiques, autres antiépileptiques

Boite de 14 - PPV: 49.10 dhs

Boite de 28 - PPV: 92.00 dhs

Boite de 56 - PPV: 164.40 dhs

COSAPAT 150 MG, Comprimé pelliculé

Boite de 14 - PPV: 111.90 dhs

Boite de 28 - PPV: 218.00 dhs

Boite de 56 - PPV: 351.00 dhs

COSAPAT 200 MG, Comprimé pelliculé

Boite de 14 - PPV: 137.50 dhs

Boite de 28 - PPV: 267.00 dhs

Boite de 56 - PPV: 449.00 dhs

CIPLA

ASTHALIN 100 µg / dose, Suspension pour inhalation en flacon pressurisé

Présentation : Flacon de 200 doses

Composition : Salbutamol

Classe thérapeutique : Antiasthmatique, bêta-2-sympathomimétique

PPV : 37 dhs

MAXIRICH, Capsule molle

Présentation : Boite de 30

Composition : 11 vitamines et 9 minéraux

Classe thérapeutique : Multivitaminique et minéraux

PPC : 95 dhs

COOPER PHARMA

VALMEP 5 MG / 160 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 30

Composition : Amlodipine | Valsartan

Classe thérapeutique : Antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II avec inhibiteur calcique

PPC : 164.60 dhs

VALMEP 5 MG / 80 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 30

Composition : Amlodipine | Valsartan

Classe thérapeutique : Antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II avec inhibiteur calcique

PPC : 135.00 dhs

VALMEP 10 MG / 160 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 30

Composition : Amlodipine | Valsartan

Classe thérapeutique : Antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II avec inhibiteur calcique

PPC : 164.60 dhs

LAPROPHAN

YRIAS 5 MG, Comprimé pelliculé

Composition : Desloratadine

Classe thérapeutique : Antihistaminiques H1

Présentation : Boite de 7

PPV : 21.60 dhs

Présentation : Boite de 15

PPV : 40.70 dhs

Présentation : Boite de 30

PPV : 78.60 dhs

YRIAS 0.50 MG / ML, Solution buvable

Composition : Desloratadine

Classe thérapeutique : Antihistaminiques H1

Présentation : Flacon de 60 ML

PPV : 25 dhs

Présentation : Flacon de 150 ML

PPV : 54 dhs

SANOFI AVENTIS MAROC

ESSENTIALE FORTE, Gélule

Présentation : Boite de 50

Composition : Phospholipides essentiels de soja

Indications : Contribue à la protection du foie

PPC : 149 dhs

SUVREZA 10 MG / 10 MG, Comprimé pelliculé

Présentation : Boite de 30

Composition : Rosuvastatine | Ezetimibe

Classe thérapeutique : Inhibiteurs de l'HMG-CoA réductase en association avec d'autres modificateurs des lipides,

PPV : 322.00 dhs

DATES À RETENIR



FORMATION SUR LA CHAÎNE DU FROID POUR
LES PRODUITS DE SANTÉ

21 DÉCEMBRE 2023

Hôtel Grand Mogador

Casablanca

En savoir plus



QUINZIÈME JOURNÉE PHARMACEUTIQUE
DE FÈS

5 et 6 JANVIER 2024

Fès

En savoir plus



EXPOPHARMA 2024

12-13 JANVIER 2024

Hôtel Sofitel Jardin des roses

Rabat

En savoir plus



JOURNÉE PHARMACEUTIQUE INTERNATIO-
NALE DE CASABLANCA

20 JANVIER 2024

Hôtel Hyatt Régency

Casablanca

En savoir plus



SALON MEDEXPO 2024

26-27 JANVIER 2024

Hôtel Royal Tulip City Tanger

Tanger

En savoir plus

«Si je savais, je ne l'aurais pas laissé dormir»

Prix du festival Handifilm (2023) pour l'inclusion

Le documentaire événement de L'AMSAT, sur la différence. Après près de 40 ans au sein de l'association marocaine d'aide aux personnes trisomiques, en tant que président, notre confrère Najib Amor, pharmacien à Rabat, producteur, auteur du scénario et de l'écriture du film nous explique que ce film est une pause, prétexte pour lui de faire le point après tant d'années d'une mission au contact de ces personnes différentes.

Le film aurait pu se contenter d'être un documentaire institutionnel, notre confrère nous précise que son ambition est qu'il le soit un peu plus. Car assurément l'échange n'est pas à sens unique et ces personnes dites différentes apportent beaucoup à notre société. Sur le fond, explique-t-il, la solidarité nous humanise davantage. Le fait que plusieurs personnes interviennent dans cette noble mission qui consiste à inclure ces personnes est un gage de progrès pour une société en mutation. Mais il faut bien le souligner, c'est un travail long et souvent

difficile. Remarquablement réalisé par Fatima Zahra Lahouitar et Reda Kouzi, Le film s'articule autour du récit d'une maman qui raconte une histoire, son histoire et celle de son fils Amine, trisomique. Un récit poignant qui retrace les difficultés quotidiennes de ces personnes différentes et la réaction des personnes qui les encadrent mais aussi les satisfactions qu'on éprouve dans ce long accompagnement.

Ce film invite chacun de nous, en fin de compte, à une réflexion sur le sens que l'on peut donner à cette mission dans une société donnée. C'est un documentaire d'espoir, un hymne à l'apaisement car, une des constatations du film, est que

ces êtres différents apportent tant à leur entourage qu'ils deviennent souvent l'élément central de leur famille. Dans ce cas parler de bonheur paraît le chemin inéluctable à cet accompagnement quand il s'accomplit... Dans un soupçon de poésie, le film s'achève par une des plus belles citations du poète Khalil Jabrane, À découvrir Avec le film évidemment

Rédaction de Pharmanews

